Burundi : 16 ans après sa signature, l'Accord d'Arusha est dans la tournante

PANA, 28 aoÃ»t 2016 16Ã¨me anniversaire dâ€™un accord sur la paix et la rÃ©conciliation en perte de vitesse au Burundi Bujumbura, Burundi - Le 28 aoÃ»t 2000, Ã Arusha, en Tanzanie, un groupe de sept partis politiques dâ€™obÃ©dience Hutu (G majoritaire) et un autre de dix partis politiques Ã dominante Tutsi (G10, minoritaire) signaient un accord de fin dâ€™une dÃ©cennie de guerre civile Ã caractÃ¨re ethnique, sous la mÃ©diation de lâ€™ancien chef de lâ€™Etat sud-africain et icÃ´ne m de la lutte contre lâ€™apartheid, Nelson Mandela.

Les Nations unies, lâ€™Union africaine (UA), lâ€™Union europÃ©enne (UE), lâ€™Initiative rÃ©gionale de paix pour le Burund aussi lâ€™ancien prÃ©sident des Etats-unis dâ€™AmÃ©rique, en personne, Bill Clinton, sâ€™Ã©taient fortement impliquÃ©s d nÃ©gociation de lâ€™Accord dâ€™Arusha auquel la CommunautÃ© internationale attache aujourdâ€™hui encore une importan capitale pour la stabilitÃ© dâ€™un pays Ã la fragilitÃ© chronique. L'Accord d'Arusha a Ã©tÃ© pris dans la tournante de la nou grave crise politique nÃ©e, fin avril 2015, d'un conflit Ã©lectoral mal rÃ©solu entre le pouvoir et l''opposition. Le Conseil national pour la dÃ©fense de la dÃ©mocratie/Forces de dÃ©fense de la dÃ©mocratie (Cndd-Fdd, ancienne rÃ©bellion armÃ©e actuellement au pouvoir) n'est pas signataire de l'Accord d'Arusha, mais de celui de 2003 sur le cessez-le-feu global avec le rÃ©gime militaire de l'Ã©poque de la guerre civile. En 2015, le Cndd-Fdd a Ã©tÃ© rattrapÃ© par l'Accord d'Arusha dont l'une des dispositions pertinentes lui interdisait formellement de rempiler pour un troisiÃ¨me mandat consÃ©cutif Ã la tÃªte du pays. En retour, le Cndd-Fdd a enclenchÃ© un dÃ©bat populaire depuis le dÃ©but de cette annÃ©e et la tendance gÃ©nÃ© va dans le sens de donner la primautÃ© du droit Ã la Constitution dans la gestion dÃ©mocratique des affaires du pays, en lieu et place de simples Â« arrangements politiques Â» de partage du pouvoir tels que prÃ©vus par Arusha dans des proportions de 60%, pour le Hutu et 40%, pour les Tutsi. Le dÃ©bat est encore ouvert pour le reste de lâ€™annÃ©e et la Â« grande majoritÃ© des Burundais Â» dÃ©jÃ consultÃ©s trouve que l'Accord d'Arusha a fait son temps, Ã en croire Mgr Justin Nzosaba, qui prÃ©sentait en dÃ©but de cette semaine, le rapport dâ€™Ã©tape du dialogue politique national sur les questions lâ€™heure au Burundi. Le chef de lâ€™Etat a pris Â« bonne note Â» de ce dÃ©sir des Burundais et celui de supprimer la dispo qui limite le nombre de mandats prÃ©sidentiels au niveau de l'Accord d'Arusha. Dans le fond, en limitant strictement Ã deux, le nombre de mandats prÃ©sidentiels, les nÃ©gociateurs dâ€™Arusha entendaient rÃ©gler durablement le problÃ¨me de lâ€™usure qui donne lieu Ã des abus de pouvoir. La limitation du nombre de mandats prÃ©sidentiels ne doit Ãªtre que lâ€™Ã©manation de la volontÃ© du peuple, recommande le dÃ©bat national qui se dÃ©roule nÃ©anmoins en lâ€™absence de lâ€™opposition ayant Ã©tÃ© contraints Ã lâ€™exil par la nouvelle crise au Burundi.